7e Année - No 3. - (Édition de guerre). Le No : 30 centimes 27 Janvier 1917.

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS

CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR

IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS

TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64

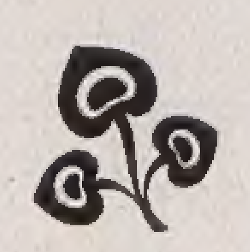
Ad. Télégraphique : COURCINÉ-PARIS

Paolo Guglielmi 17



ÉDITEURS

S. C. A. G. L.



Prochainement :

LE CHEMINEAU



Adaptation
et
Mise en Scène
de

Henry KRAUSS



d'après
le Chef d'œuvre
de
Jean RICHEPIN
de
l'Académie Française

S. C. A. G. L.

Pathé Frères

ÉDITEURS

GRAND FILM ARTISTIQUE

GAUMONT

Vision

de

toute beauté



POÈME ANTIQUE

INTERPRÉTÉ PAR

Mlle Suz. DELVÉ

SUPERBE

P BL G TÉ

2 AFFICHES

NOMBREUSES PHOTOS

ÉDITION 16 FÉVRIER ◁▷ Longueur : **910** Mètres env.

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, Rue des Alouettes *Tél. :* NORD 40-97 - 51-13 - 14-23

AGENCES RÉGIONALES

MARSEILLE — LYON ◻ BORDEAUX — TOULOUSE — ALGER ◻ GENÈVE — LE CAIRE

Prochainement :

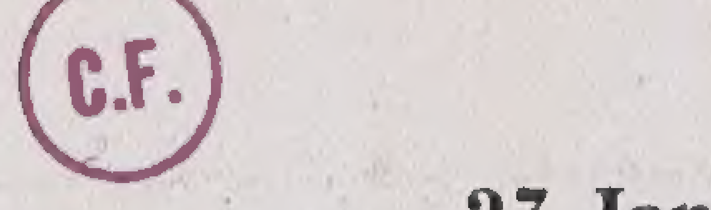
FILM ÉCLIPSE

MANUELLA

AVEC

Régina BADET et SIGNORET aîné

EXCLUSIVITÉ GAUMONT



7e Année - N° 3. - (Édition de guerre). Le N° : 30 centimes 27 Janvier 1917.

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 15 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 20 fr.

Directeur : CH. LE FRAPER

Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS.

TÉLÉPHONE : Direction : Nord 56-33 ; Imprimerie : Central 66-64

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

Les chiens aboient et... la Caravane passe

par Charles LE FRAPER

C'est très curieux, depuis que je ne tourne plus dans le cycle parisien du Cinématographe où je vivais au temps de la paix, je distingue beaucoup plus nettement toutes les faiblesses de notre industrie. Ainsi, à l'heure actuelle, celle-ci me semble souffrir de la perpétuelle oppression d'une insurmontable terreur.

De quelque côté qu'ils se tournent, nos camarades ne voient que des ennemis ; où qu'ils vont ne rencontrent que d'affreux traquenards tendus sur leur chemin, ne croisent que des visages hostiles. Les pouvoirs publics, eux-mêmes, font chorus avec les détracteurs du Cinéma : Ils ont juré, paraît-il, de le ruiner et d'écorcher tout vifs les Exploitants. Nombre de journalistes surenchérissent encore et polluent d'ordures malodorantes la blancheur immaculée de ses pellicules. L'Eglise, la sainte Eglise, menace le Ciné de ses foudres, excommunie ceux qui en vivent. Le théâtre est de la partie, comme principal intéressé. Les municipalités s'acharnent aussi à sa perte, taxent, ferment, censurent ses spectacles..... En un mot, l'univers entier, si l'on veut prêter l'oreille à ce qu'on entend autour de soi, crie : Haro ! sur le Ciné.

Malgré tout, on constate que le public reste fidèle, paye ce qu'on lui demande, et que les affaires se maintiennent, en cette rude période, à un taux rémunérateur. Comment expliquer ce miraculeux paradoxe ? Nos camarades sont-ils le jouet d'une imagination surexcitée par les multiples dangers auxquels sont exposés ..... les poilus du front ? Y a-t-il au contraire quelque chose de réel dans leurs périodiques paniques ? L'industrie du Film, si attaquée soit-elle, est-elle menacée dans sa vitalité ? Les campagnes malveillantes d'une certaine presse sont-elles réellement dangereuses ? Autant de questions qu'il faudrait élucider une bonne fois, au lieu de se lamenter et de passer son temps à crier : Au loup !

Ah ! je suis bien tranquille ! Ceux qui en veulent au Cinéma ne sont pas près d'en ébranler le glorieux monument. Que nos lecteurs s'imprègnent bien de ma philosophie souriante et vaquent en paix à leurs affaires.

Le Ciné est attaqué, c'est certain. Il y a des rivaux malheureux, des adversaires,des ennemis même,cela ne fait aucun doute. Et après ? qu'est-ce que cela prouve ? La femme la plus ravissante, la plus spirituelle, la plus gracieuse, la plus tendre, la plus fidèle n'a-t-elle pas à supporter les rivalités haineuses de mille autres femmes à l'égard desquelles la nature s'est montrée moins prodigue de ses dons précieux ? Quel est l'homme supérieurement doué qui n'est pas âprement combattu ? Citez-moi un politicien de haute envergure, un général victorieux, un écrivain de talent, un financier habile, un grand savant ; choisissez au hasard parmi ceux qui ont le mieux réussi et tiennent actuellement la grande vedette nationale et dites-moi s'il en est un seul qui n'ait pas été critiqué, injurié, houspillé, vilipendé, trainé dans la boue, avant son ascension, pendant et après.

On appelle cela l'opposition, et c'est un bien au lieu d'être un mal. Il faut s'en pénétrer. Aucune autre force n'est aussi efficace. Elle bande l'arc de nos énergies, provoque des réactions bienfaisantes, décuple nos habituels moyens et, fatalement, amène la réussite. L'opposition est un contrôle toujours en éveil qui oblige à travailler, à produire mieux, plus beau, pour éviter la critique acerbe toujours prête à s'exercer contre nous, et à nous cingler durement.

Certains journaux, disent nos camarades, mènent contre le Cinéma de violentes campagnes de moralité, essayent de le disqualifier..... C'est juste ! Mais l'influence de ces feuilles ne dépasse guère le seuil de leur officine. Un seul se signale par une partialité haineuse et c'est, singulière mentalité ! précisément celui qui se prétend le plus affranchi.

Il me semblait pourtant qu'on ne devait jamais parler de corde dans la maison d'un... pendu. Comment se fait-il que ce défenseur désintéressé de la moralité des foules soit précisément un de ceux qui ont le plus souffert de son immoralité. Au fait, c'est peut-être pour cela. Mais, si je m'en souviens bien, l'infortune de M. le Directeur date d'une époque où le Cinéma n'avait pas encore perverti l'humanité. Alors ?...

Et surtout, amis lecteurs, n'allez pas croire que je vais user de représailles contre ce vindicatif confrère et le livrer tout vif à la malignité publique. J'aime mieux rire de cette vieille histoire... Mais je la raconterai tout de même à quelque metteur en scène, tiens : à mon ami Louis Feuillade. Et si cet olibrius nous embête encore, nous le filmerons.

Trêve de plaisanterie ! A quoi bon prendre au sérieux toutes ces fariboles et leur prêter une importance qu'elles n'ont pas ? Ce Cinéma est une industrie puissante, prospère, qui a réussi de foudroyante manière.

A tort ou à raison, la légende des galions cinématographiques s'est accréditée. Nous passons pour être de nouveaux riches, et nombre de gens, dans la foule qui nous entoure, envient notre fortune. De là, toutes les petites combinaisons plus ou moins louches, tous ces potins colportés par des journaux faméliques à la recherche de quelque problématique contrat de publicité.

Nous serons toujours taxés tant que l'Etat aura besoin de ressources supplémentaires. C'est un fait. Donc, optons nettement pour la solution indiquée dans mon précédent article : Augmentons le prix de nos places que d'aucuns ont déjà trop avili, et ne nous préoccupons pas du collègue ou du concurrent. Liberté de manœuvre. Il fera comme il l'entendra. S'il mord la poussière par suite d'une maladresse, nous verserons un pleur sur sa tombe et nous l'oublierons.

Les questions de fermetures périodiques, d'économies d'éclairage, de censure de films, etc., peuvent s'arranger à l'amiable. Il s'agit de temporiser, de parlementer et surtout de bien se persuader qu'il y a toujours un terrain d'entente.

Les campagnes de presse, celles qui semblent le plus émouvoir l'opinion publique, ne sont pas aussi préjudiciables qu'un vain peuple le pense. Au contraire. Que les Directeurs sachent bien que le public, dans un journal, s'intéresse surtout à l'article caviardé. En matière de spectacle, il se rend de préférence, ceci par esprit de contradiction, à l'endroit dont on veut l'éloigner. Ce qu'il faut, c'est qu'on parle toujours du Cinéma, en bien ou en mal, peu importe !

Souvenons-nous de la légende d'Alcibiade. A ce temps-là, on ne connaissait pas les journaux, n'empêche que la publicité existait déjà. Ce génial précurseur, ne sachant plus comment faire parler de soi, eut l'idée de sacrifier le magnifique appendice dont son épagneul portait fièrement le panache. Tout Athènes en fut remuée d'une houle d'émotion et la popularité du glorieux général grandit.

Eh bien ! quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise de lui, on sert toujours la cause du Cinéma. Les forts, vraiment forts, sont calmes. Ils ne craignent point le danger dont ils savent se préserver et doivent ignorer la peur. Notre corporation est éminemment forte. Elle n'a rien à craindre de toutes ces rodomontades stériles, qu'elle doit traiter par le plus indifférent mépris.

Les chiens aboient, quand ils ont faim, et... la caravane passe... Inspirons-nous de ce vieux proverbe arabe. Laissons aboyer les chiens et continuons tranquillement notre chemin vers le succès incontestable et incontesté. Le spectacle cinématographique, si troublant, si profondément subtil, sera toujours le préféré de la foule qui a conservé sa popularité universelle.

CHARLES LE FRAPER.

En grande tenue

Notre Directeur, Charles Le Fraper, reçoit aujourd'hui, d'un de ses bons camarades du front, une lettre fort sympathique, ciselée d'une plume alerte et spirituelle.

Les lecteurs du *Courrier* apprécieront le parfum des fleurs délicates d'une exquise littérature dont le sous-lieutenant G... enguirlande le portrait du sous-lieutenant Le Fraper. Mais quel témoignage plus émouvant, plus sincèrement spontané pourrait-on invoquer ? Nous reproduirons donc cette lettre qui constitue un précieux document.

Et maintenant que nous savons quelles sont les distractions quotidiennes du Directeur du « *Courrier* », sur le front, nous serons indulgents si, quelque jour, son vibrant article vient à manquer.

En campagne.... Janvier 1917.

Le S/Lieut. G... de la C. M. B.

au S/Lieut. Le Fraper, S. P. 163.

Tous mes compliments pour votre « Courrier », *mon cher camarade ! Tenue irréprochable, comme son maître, une tenue de Grande Revue, sans jeu de mots.*

Toutefois, voulez-vous me permettre une observation ? Je suis sûr que pour maints de vos lecteurs, le brillant portrait du sous-lieutenant Le Fraper, sanglé comme à la parade, évoque un officier « d'embuscade », un Directeur du Courrier *délicatement extrait de son fauteuil du boulevard St-Denis et transplanté en uniforme sur un merlon de la plaine du même nom. Or, moi qui vous ai vu à l'œuvre, j'éprouve le besoin de vous camper dans votre véritable milieu, à la page du secteur* 163, *si habilement croqué par Arnac, l'impénitent humoriste.*

Si j'essayais...

Il n'y a pas bien longtemps, serpentant dans les méandres d'un boyau tortillard, entre des éboulis de murailles, qui eurent des formes géométriques et un ravin bourbeux, où jouèrent des musiciens, au temps où les mœurs étaient douces, je m'arrêtai à la porte d'un gourbi. Un carreau bombé, encastré dans l'ovale d'un cadre mortuaire sert de hublot à ce funèbre logis: quatre mètres carrés sous des rondins, de la terre par dessus et des sifflements d'acier par dessus la terre.

Un officier y couchait... des mots sur du papier.

Quelques jours après, au hasard d'une ronde, je tanguais dans cette craie pâteuse, sans cesse pilonnée par les torpilles Krupp, où d'inlassables équipes de terrassiers fangeux s'efforcent de recouper sans trêve les lignes, qui ont valu à ce saillant chaotique la dénomination énergique de « tête de cochon ».

Au fond d'un trou mal étayé, tout en surveillant ses travailleurs, un sous-lieutenant pondait des notes.

Plus tard enfin, dépassant cette limite extrême du front, où les réseaux barbelés tressent au pays meurtri une sanglante couronne d'épines, une patrouille se glissait silencieusement dehors. Sous la lueur des fusées éclairantes promenant sur la neige l'éblouissement de leur puissant fanal, entre deux bonds, les hommes s'applatissaient. A moins de cent mètres des Boches, entre leurs tranchées et les nôtres, lentement, ils parcouraient, par à-coups, l'étroit couloir, où le moindre bruit allume les créneaux.

En tête, un chef de section, le revolver au poing, guidait leur course, maîtrisait leur élan.

Voilà ce que mes yeux ont vu, depuis moins d'une semaine!

... Et, si, par malheur, si votre journal avait publié de son Directeur, crotté, trempé, déchiré, casqué, ce réel et vivant portrait, il y aurait eu des gens pour dire: « quel miteux ! »

Le monde est ainsi fait !

Pour être un as, mon cher camarade, il faut de la tenue : vous en êtes un, dans votre genre, et je vous serre les deux mains.

SOUS-LIEUTENANT G...

L'Art Cinématographique Étranger

Ce n'est pas sans une certaine mélancolie que je vois défiler devant moi, depuis quelque temps, la production étrangère, italienne surtout ; il me faut reconnaître qu'elle est impeccable et marche vers le progrès à pas de géant. J'en suis très heureux pour nos aimables confrères, mais je songe au chemin parcouru, et je me reporte à quelques années en arrière où, français, nous tenions la première place...

Les maisons étrangères étaient alors bien au-dessous de nous, et il semblait qu'elles ne pourraient jamais nous égaler ! Aujourd'hui ces mêmes firmes ont regagné la distance qui les séparaient de nous et ce sont elles, maintenant, qui nous dépassent !

Ces réflexions me viennent au sujet d'une bande inédite, *Le Mauvais Sentier*, exécutée par le Film d'Art Italien et éditée par la Maison Pathé Frères.

Où est-il le temps où cette marque (je parle du Film d'Art Italien) exécutait ses films dans des décors plus que rudimentaires, où quelques meubles pris au hasard suffisaient pour la mise en scène et formaient un « confortable » réduit à sa plus simple expression, où les artistes, à part deux ou trois, étaient d'une médiocrité évidente, où les scénarios, enfin, bâclés plutôt qu'écrits, manquaient de clarté et paraissaient incompréhensibles ? Le tout ne se sauvait que par des sites splendides qui permettaient à l'éditeur d'en faire des bandes coloriées très goûtées alors par le public.

Il n'en va plus ainsi, maintenant ; les artistes sont de tout premier ordre, les scénarios écrits de main de maître, la mise en scène luxueuse et d'un fini artistique digne de satisfaire le spectateur le plus difficile. La semaine dernière nous a donné trois de ces chefs-d'œuvre : l'*Etau, la Petite Ombre, le Mauvais Sentier*. Qu'avons-nous de notre côté ? Hélas ! rien, ou presque rien. D'où vient donc cette pénurie et comment se fait-il que nous soyons ainsi dépassés ?

Le principe employé à l'heure actuelle par certaines maisons d'édition me paraît détestable; au lieu de fabriquer elles-mêmes comme elles le faisaient jadis, elles achètent du négatif tout fait et annoncent dans leur réclame *qu'elles paient très cher les bons négatifs*. C'est de là que vient tout le mal.

Comment voulez-vous qu'un simple particulier qui veut faire des films à son compte puisse rivaliser avec des maisons mettant des centaines de mille francs à la disposition de leurs metteurs en scènes, chose qui se passe maintenant en Italie. Craignant que son négatif ne trouve pas acquéreur, l'amateur sabote son scénario ; faisant le minimum de dépense, forcément son travail s'en ressent, il évite les répétitions pour n'avoir pas à payer de nombreux cachets d'artistes, la mise en scène est quelconque. Très bien, mais, sans rechercher du beau, de l'esthétique, nos maisons d'édition sont-elles donc obligées d'acheter à l'étranger ce qu'elles ne trouvent plus chez nous ; qu'on ne vienne pas dire que ces pays ont des sites enchanteurs plus jolis que les nôtres ; notre belle France peut rivaliser dans cet ordre d'idées, avec la luxuriante Italie. Nos artistes sont les premiers artistes du monde, nos

metteurs en scène, je parle de ceux auxquels ce titre est dû, ont aussi une grande valeur et nos auteurs une réputation dont l'éloge n'est plus à faire.

Dans ces conditions, comment expliquer notre décadence ? Tout simplement parce que les maisons mères ne veulent plus avancer leurs capitaux, laissant ce soin à des isolés ; faute d'argent, notre production baisse à tous les points de vue, et la concurrence nous envahit car elle a compris que la lutte contre nous n'était possible qu'en faisant mieux. Pour cela, elle n'a pas hésité à risquer de fortes sommes afin de nous donner des spectacles merveilleux. Seule une Société bien constituée peut nous offrir ce luxe auquel le public s'est habitué facilement et qu'il réclame maintenant comme une « chose » ordinaire.

Que nos grandes maisons reviennent à l'ancienne méthode qui était la meillleure, qu'elles n'hésitent pas à ouvrir largement leur caisse et à faire elles-mêmes leur production. Elles reverrront alors les beaux jours des années passées, elles rivaliseront à leur tour avec leurs concurrents, les dépasseront et contribueront ainsi à nous faire reprendre notre première place sur le marché.

Louis CHALETTE.

Racoleuses pour Cinémas !

Après les pisteurs pour hôtels, les bonnisseurs pour Cinés, voici venir les racoleuses pour Cinémas.

Dans une grande ville de France, où, sur un parcours de 120 mètres, on rencontre trois Etablissements cinématographiques, j'ai vu opérer de la façon suivante:

Un Monsieur, fort correct, prend connaissance de l'affiche du Ciné numéro 1. Une dame de toute beauté semble s'intéresser au programme affiché, et se plante ostensiblement à côté du Monsieur qui, cessant de lire l'affiche, contemple le ravissant minois de sa gracieuse voisine.

Ayant fort rapidement lu le programme, celle-ci, comme par hasard, lance un regard au Monsieur, puis, d'un pas majestueux, s'en va consulter l'affiche du Ciné numéro 2, lançant à nouveau un regard indifférent à l'encontre du Monsieur, lequel n'hésite pas à se rendre à son tour devant l'affiche du deuxième Ciné. La dame regardant pour la troisième fois le Monsieur, se met en route pour le Ciné numéro 3 dont elle ne semble même pas voir l'affiche, mais, en entrant, se retourne. Sur un nouveau regard fort aguichant, le Monsieur s'empresse vivement de rejoindre la dame au contrôle, prend une place de la même classe que la belle, et lui emboîte le pas.

L'aventure semblait ainsi terminée, lorsque, cinq minutes plus tard, l'observateur vit la belle dame ressortir seule et recommencer sa bizarre stratégie devant le Ciné numéro 1.

Voilà désormais une nouvelle et affolante profession!...

C.

OPINIONS

Les Pouvoirs Publics et le Cinéma

M. MIRMAN, *Préfet de Meurthe-et-Moselle.*

A la suite de l'information donnée par un confrère anglais, et que nous avons reproduite dans *Le Courrier* du 12 janvier, nous avons demandé à M. Mirman, Préfet de Nancy, confirmation des déclarations qu'il avait faites, en même temps que son opinion personnelle sur le cinématographe en général et les films policiers en particulier.

M. Mirman nous a immédiatement fait parvenir la réponse suivante :

PRÉFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

CABINET DU PRÉFET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nancy, le 14 Janvier 1917

Monsieur le Rédacteur en Chef
du " Courrier Cinématographique "
Paris

Monsieur,

J'ai recueilli plusieurs milliers de réfugiés dans deux casernes de Nancy ; ce sont là deux petites villes dont la population se compose essentiellement de femmes et enfants et de vieillards. Ces cités hospitalières devaient être et sont munies d'hôpitaux, d'écoles, de cours d'apprentissage, d'écoles ménagères, d'ouvroirs, d'églises ; il leur fallait aussi une salle de fêtes. Une population de ce genre agglomérée a besoin de distractions ; lui offrir d'honnêtes distractions c'est assurer l'ordre. C'est dans ce sens que j'ai dit en effet que le cinéma de ma caserne-asile me fait économiser deux agents.

Vous me demandez en outre mon opinion sur la valeur morale du cinéma ; la voici hâtivement exposée.

Le cinéma peut être le meilleur ou le pire. Plus qu'aucun autre spectacle il frappe l'imagination des enfants. Par sa répétition, par l'intérêt qu'il leur présente, il agit très fortement sur ces âmes en voie de formation, et contribue à les diriger vers le bien ou le mal. C'est pourquoi je trouve les romans policiers détestables ; sans doute, ils ne sont pas seuls responsables de l'abaissement de la morale publique chez les jeunes gens, mais je tiens pour nettement établi qu'ils y contribuent pour une part notable, et cela me navre d'autant plus que le cinéma pourrait faire autre chose et mieux ; il pourrait amuser autant, davantage, et en même temps élever au lieu d'abaisser le niveau moral. Sans doute de tels films sont plus difficiles à faire, à varier. Tout romancier de LT *ordre peut créer un film policier. Mais en s'appliquant on réussirait, c'est un genre nouveau à créer : celui qui l'entreprendra se donnera pour but de susciter chez ses auditeurs, sans*

Le Film

LE CHRÉTIEN

Le Chef-d'OEuvre Cinématographique

tiré du Célèbre Roman de

Hall CAINE

passera *à Paris,* du **26 JANVIER** au **8 FÉVRIER** inclus

dans les Établissements suivants :

Crystal Palace, 9, Rue de la Fidélité ;

Gaumont Palace des Gobelins, 37, Avenue des Gobelins.

où chacun pourra aller l'admirer et se rendre compte de son succès

En location aux :

CINÉMATOGRAPHES HARRY

61, Rue de Chabrol

PARIS

Téléphone :
Nord 66-25

Adresse Télégraphique :
Harrybio-Paris

prendre tournure de prédication ou de pédagogie, les qualités de labeur, d'initiative, d'ingéniosité, de probité, d'économie, de dévouement, de générosité nécessaires au progrès de la race.

Il y a assez de talents en France pour réussir dans une telle entreprise.

Quant à la propagande française à l'étranger, pendant et après la guerre, elle peut et doit, de toute évidence, trouver dans le cinéma un concours puissant. Nous avons assez souffert du mal que certains littérateurs nous ont fait durant de longues années : spécialistes du vice, ne se complaisant qu'à décrire les anomalies psychologiques ou les cas pathologiques, affichant leur dédain pour tout ce qui était sain et propre, ils ont offert à l'étranger des échantillons de la société française qui constituaient de véritables calomnies. Que le cinéma, de grâce ! n'aille pas donner le magnifique relief de son art à ces ordures !

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

MIRMAN.

L'opinion de l'actif et distingué Préfet de Meurthe-et-Moselle est d'une grande valeur à l'heure présente où le cinématographe est si vivement combattu par quelques fonctionnaires dénués de toute mesure et de l'esprit de justice le plus élémentaire.

M. Mirman examine la question sans passion aucune. Certes, il n'est pas tendre pour les films policiers, mais qui saurait lui en tenir rigueur ?

Mettant bien les choses au point, il dénonce les dangers de la littérature frelatée et n'hésite pas à la rendre publiquement responsable, beaucoup plus que les films douteux, de l'abaissement de la moralité publique. Cette déclaration est à retenir ; elle confirme puissamment tout ce que nous ne cessons de dire depuis longtemps, elle fait aussi le plus grand honneur à son auteur.

Enfin, M. Mirman peut être assuré que l'industrie cinématographique française a résolu de s'épurer et que ses travaux lui permettront d'atteindre avant peu les buts qu'il indique.

M. LAURENT, *Préfet de Police.*

A l'une des dernières séances du Conseil Municipal, répondant à une question de M. Viviani, soutenu par ses collègues Poisson et Deslandres, M. Laurent a déclaré net :

« Messieurs, l'honorable M. Vandrin a fait lui-même à cette tribune la réponse que je pouvais donner à son discours, quand il a lu les déclarations que j'ai faites à l'une de ces récentes séances sur la question qui revient aujourd'hui en discussion.

« Comme je vous l'ai indiqué, une commission a été nommée depuis plusieurs mois pour examiner et censurer les films cinématographiques, qui ne peuvent être mis en représentation s'ils ne sont visés par cette Commission, composée de 3 fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et de deux fonctionnaires de la Préfecture de Police.

« Le Ministre et le Préfet de Police ont donné à la Commission des instructions formelles pour qu'elle ne laisse passer aucun film susceptible d'exciter la jeunesse à la dépravation et au crime.

« Au demeurant, Messieurs, le Préfet de Police est assez soucieux de tout ce qui touche à la moralité publique pour qu'il puisse rassurer M. Vandrin qui sait bien le souci qu'il a de faire face à tous ses devoirs.

« M. Vandrin a apporté à cette tribune des chiffres que je ne me permettrai pas de discuter, car il ne me les a pas communiqués et je n'ai pu être à même de les contrôler ; je ne puis que répéter ce que je vous ai déjà dit : rien ne justifie cette assertion que la criminalité ait augmenté dans le département de la Seine. Je maintiens qu'elle a au contraire diminué depuis ces dernières années.

« Si certains établissements cinématographiques ont pu offrir en spectacle des films susceptibles, non pas de pervertir la jeunesse — car il ne faut pas exagérer — mais d'exercer une influence fâcheuse sur les jeunes esprits, je puis vous assurer, Messieurs, que bon ordre est mis à cet état de choses, grâce aux mesures dont je vous ai donné connaissance.

« Je puis vous assurer que, de tout temps, le souci de veiller à tout ce qui touche à la morale publique a été ma préoccupation constante. Paris et sa banlieue ont l'attitude calme, digne et recueillie que commandent les événements. Il ne faudrait pas faire croire à nos ennemis que nous nous départissons de l'attitude qui nous a valu l'hommage du monde entier. Rien ne justifierait de leur part une pareille injure.

« En ce qui concerne l'ordre du jour proposé par l'honorable M. Vandrin, je dois déclarer que je ne puis en accepter les termes. Vous pouvez m'inviter à inciter la Commission à censurer les films avec la dernière rigueur ; il ne serait pas légal de m'inviter à interdire aux enfants et aux jeunes gens l'entrée de certains spectacles dans lesquels on n'exhibe que des films qui ont été examinés par la commission de censure ».

Autre opinion dont les points de ressemblance avec la précédente sont nombreux.

M. le Préfet de Police est mieux placé que quiconque pour juger en connaissance de cause.

Il est bien certain, en effet, que la cinématophobie manifestée par certains n'a pas d'autres causes que le parti pris et la mode. Dénigrer le cinématographe à tout propos et hors de propos en est une qu'ont lancée quelques confrères de la grande presse.

N'eussent-ils pas été mieux inspirés en partant en guerre contre l'alcool ou l'égoïsme social !

Mais voilà, ce sont des tares vieilles comme le monde et que pour cette raison on ne songe plus à combattre ; tandis que le cinéma !... c'est si neuf, et il est si facile de trouver des critiques bénévoles pour l'accabler.

N'empêche que les plus beaux succès de ces derniers sont passés. La Réaction commence.



SUR L'ÉCRAN

Communiqués.

Nous apprenons que les Etablissements L. Aubert présenteront samedi 27 janvier, à 10 heures 1/2 du matin, en la coquette salle de l'*Aubert-Palace*, 24, Boulevard des Italiens, le film: « *Tortures d'Ame* », interprété par Fabienne Fabrège; et le comique « *Mabel et Fatty à la campagne* ».

MM. les Exploitants seront reçus sur présentation de leur carte de la Chambre Syndicale.

* * *

Ce sont encore les *Cinématographes Harry* qui viennent de se réserver à la Société *Ambrosio* de Turin les droits exclusifs du fameux vaudeville de MM. Nancey et Armont: « *Le Truc du Brésilien* ».

Cette joyeuse pièce, créée au Théâtre Cluny, fut reprise au Vaudeville où elle obtint un succès considérable.

La principale interprète est la fameuse comique Gigetta, de la marque « *Ambrosio* ».

* * *

La Société des films « *Eclair* » vient de s'attacher la collaboration de M. Gustave Labruyère, qui sera spécialement chargé des rapports avec MM. les Auteurs. L'organisation de ce service permettra la lecture sans délai, et l'étude rapide des scénarios remis ou envoyés au Siège Social, 12, rue Gaillon.

* * *

En Alsace, Anniversaire de la mort du Général Serret, film de guerre de la Maison Pathé, paraîtra le 2 février 1917.

La Vie de Bohême.

L'œuvre impérissable d'Henry Murger vient d'être adaptée à l'écran par les soins de Paul Capellani qui d'ailleurs tient dans le film le rôle de Rodolphe ; celui de Mimi est rempli par Alice Brady. Les autres interprètes sont anglais, car le sujet n'a pas été tourné dans les vieux coins de Montmartre (ce que nous regrettons) mais en Angleterre...

Les Artistes et les taxes.

Il apparaît aujourd'hui que les vives protestations des cinématographistes contre les taxes nouvelles ont été surtout des protestations de principe. Après relèvement du prix des places (cette mesure s'imposait d'ailleurs pour quantité d'autres raisons) nous avons fait loyalement notre devoir. Le public n'a point récriminé ; le personnel de nos établissements pas davantage.

Dans les théâtres, concerts et music-halls, il en va tout autrement. Les artistes lyriques et les employés manifestent toujours leur mécontentement, et pour cause... car il paraîtrait que leurs appointements et leurs cachets se ressentent de l'application de la loi du 30 décembre.

Alors, afin de calmer de légitimes appréhensions, la délégation de l'Association des Directeurs de Concerts et Music-Halls et celle des Artistes Lyriques ont-elles décidé de se rendre auprès du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts pour tenter d'obtenir le dépôt d'un amendement à la loi sur les taxes.

Cette démarche serait faite aux environs du 6 février prochain...

Mais réussira-t-elle? D'autre part n'allons-nous pas assister à une nouvelle tension entre théâtre et cinéma?...

On dit :

Qu'une grosse affaire d'édition ferait parler d'elle avant peu. A la tête du Conseil d'administration de cette Société au capital de 600.000 francs, à ce qu'on nous affirme, se trouverait un de nos romanciers populaires, membre du Comité de la *Société des Gens de Lettres* et qui fut aussi un ami de Marc Mario.

On parle sous le manteau de films sensationnels dont le premier serait tourné dans un de nos grands arsenaux maritimes.

Nous en reparlerons.

Bonne chance à la nouvelle firme.

Le Cinéma et l'Emprunt Anglais.

Le Chancelier de l'Echiquier, M. A. Bonar Law, vient d'adresser la lettre suivante à M. W. F. Jury, haute personnalité cinématographique du Royaume-Uni:

Whitehall, 9 janvier 1917.

Cher Monsieur Jury,

Je vous suis obligé de l'empressement que vous avez mis à répondre à mon désir de voir la corporation cinématographique soutenir par une publicité appropriée le nouvel emprunt de guerre. Votre aide efficace constitue un acte de haute valeur morale en même temps qu'une preuve de grand patriotisme. Je vous serai reconnaissant de vouloir bien faire projeter dans tout le pays les films spéciaux que vous avez préparés dans cette intention.

Croyez à mes bons sentiments.

A. BONAR LAW.

Parmi les sous-titres qui figurent dans ces films intéressants, nous relevons celui-ci: « L'Emprunt de la Victoire » Prêtez votre argent à la nation afin de soutenir nos marins et les soldats sacrifiant leur vie pour la défense de votre propriété. »



Le Film d'Arnac

LE CERCLE ROUGE

cu le film qui se déroule en Bochie !

LA MAIN QUI ÉTREINT

BLOCUS

marcel arnac

ou le film que joue l'Entente !

Impériale approbation.

Le grand film de la « Vitagraph » *L'Invasion des Etats-Unis*, qui obtient en France un succès si considérable, vient d'être présenté à la Cour impériale du Japon, sur la demande de l'empereur lui-même.

A " Majestic ".

Les présentations syndicales du mercredi mécontentent nombre de Loueurs et la presque unanimité des Directeurs. En raison de l'assistance clairsemée, les premiers réclament le rétablissement du tour de rôle, comme autrefois ; quant aux seconds, ils voudraient bien qu'on ne les dérangeât pas pour 4 ou 5 comiques de 300 mètres seulement.

Les Loueurs du mercredi hésitent à présenter leurs films dans d'aussi mauvaises conditions ; aussi arrive-t-il fréquemment qu'ils les laissent dans leurs boîtes et que les Directeurs venus à 2 h. s'en retournent à 3 h. 1/2.

On demande le rétablissement du tour de rôle, et la réduction à 2 jours pour les présentations. Telle est l'opinion dont nous nous faisons simplement l'écho.

Bis repetita placent.

En prenant son vol à l'aurore victorieuse de la nouvelle année, *Le Courrier* ouvre à tous les cinématographistes combattants dont il connaît les misères, la vaillance et le mérite, un crédit illimité d'abonnements gratuits pour la durée de la guerre.

Tous nos camarades mobilisés sur le front, tous les poilus de l'avant qui ont appartenu à notre industrie et sur lesquels nous veillerons désormais, peuvent se faire inscrire.

Puisse la lecture de notre journal abréger les jours pénibles de l'inclémente tranchée, dissiper un peu le lourd ennui qui courbe les rudes épaules de nos héros.

Aidons-nous les uns les autres.

Pour éviter des erreurs de composition qui se produisent inévitablement lorsque la copie est négligemment établie, l'administration du Courrier Cinématographique *prie instamment ses clients et ses correspondants de rédiger leur copie* d'Annonces *ou* d'Articles avec le plus grand soin.

De cette manière, ils permettront à nos typos d'éviter la perfide coquille qui se glisse insidieusement partout et dénature souvent le sens d'un article ou la teneur d'une page de réclame.

A tous, nous disons merci !

L'OPÉRATEUR.

NÉCROLOGIE

Le lieutenant LABANHIE, qui tenait avant la guerre un emploi de Chef de Poste au *Kinérama*, Boulevard Saint-Martin, Paris, vient de succomber aux suites d'une cruelle maladie contractée au front.

Que Mme LABANHIE, sa veuve douloureuse, et toute sa famille, trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

Le Prix des Programmes

Les directeurs de cinémas ont exprimé à maintes reprises leur mécontentement à propos de l'augmentation des tarifs de location. Ils ont dit que les prix payés aujourd'hui n'ont plus aucun rapport avec ceux d'avant-guerre ; que cette différence leur semblait inexplicable et, qu'en tous cas, il en résultait pour eux de sérieux dommages quant à l'échelle de leurs bénéfices.

Ce sont les termes exacts qui ont été employés et bien qu'aujourd'hui les esprits paraissent un peu plus apaisés, il n'en subsiste pas moins chez nos bons amis les directeurs une sorte de rancune que je voudrais essayer de dissiper.

Voyons, si nous causions.

Vous dites que les programmes sont trop cher; vous réclamez parce qu'avant la guerre vous aviez vos 2.400 mètres de films hebdomadaires avec 4 billets et qu'aujourd'hui, en 1917, il nous faut en sortir 6 quelquefois 7 mais c'est rare, c'est-à-dire que le prix d'achat de notre marchandise aurait augmenté d'un tiers.

Avant d'élever la voix et de protester contre cet état de choses, il conviendrait de se demander si les réclamations et les protestations sont justifiées.

Je suis large et je m'empresse de dire qu'elles le seraient absolument si la qualité des films était demeurée la même, si aucun progrès dans l'art cinématographique n'avait été marqué, si les éditeurs et les loueurs n'avaient de leur côté aucun souci de l'équilibre des affaires.

A la réflexion, il apparaît nettement que cette thèse est insoutenable. Les films de 1917 ne ressemblent en rien à ceux de 1914 (Je parle bien entendu des grands films et je laisse de côté les classiques navets dont la note — et le prix d'ailleurs — est restée la même), on a réalisé depuis 3 ans de réels progrès artistiques. Le fait est reconnu et je pourrais apporter ici en témoignage, non seulement des opinions d'artistes et d'écrivains, mais des aveux de directeurs et de spectateurs. Alors ! vous ne supposerez pas que le progrès, l'effort s'accomplissent sans de plus grosses mises de fonds. Tout se paye ici-bas ; l'art comme le reste n'échappe point à cette loi. On ne saurait prétendre louer au même prix le drame tourné en plein air aux environs de Paris par une demi-douzaine d'interprètes remplis de bonne volonté, mais qui cependant ne remplace pas le talent, et les 1.200 mètres de la grande comédie dramatique jouée par les plus célèbres vedettes, dans des décors fastueux ou dans des lieux éloignés.

Je pourrais encore citer des noms si je ne craignais que l'on m'accusât immédiatement de faire de la réclame à quelqu'un.

J'examine en toute impartialité la situation ; constatant l'amélioration de la qualité des films et rappelant que cette amélioration est fonction de plus grosses dépenses, je trouve tout à fait normal que les films coûtent plus cher.

Nous réclamons à cor et à cri du beau film ; com-

ment qualifierait-on notre conduite si notre nez s'allongeait lorsqu'on nous présente la note ?...

On veut du beau, il faut le payer.

Je sais encore que ces temps derniers on a tenté d'introduire dans notre commerce certaines méthodes de spéculations classiques dans d'autres industries. Je ne les approuve point d'une façon générale si l'œuvre ne correspond pas au prix qu'on en demande, mais s'il s'agit d'un film extraordinaire garantissant au directeur les plus fortes recettes, il me semble que là encore on ne saurait légitimement se plaindre et qu'en tous cas il convient toujours d'observer la mesure. D'autant plus que la spéculation dénoncée n'a pour cause, la plupart du temps, que les offres pressantes des directeurs.

Cela prouve, une fois de plus, qu'on fait son mal soi-même.

Les éditeurs, les loueurs, sont gens d'assez bon sens, pour ne pas augmenter leurs prix sans raison et sans tenir un compte exact de ce que j'appelais tout à l'heure l'équilibre des affaires. Ils tueraient la poule aux œufs d'or s'ils écrasaient leurs clients sous le poids de tarifs exagérés. Ils ont un intérêt immédiat à la prospérité des affaires des directeurs, comme ceux-ci en ont un autre, non moins pressant, à celle des Loueurs. Directeurs d'une part, Editeurs et Loueurs d'autre part (que je ne sais quel esprit malin avait voulu dresser face à face en frères ennemis) sont les collaborateurs d'une même œuvre.

J'eus été le premier à m'insurger contre l'augmentation des tarifs de location, si j'avais entrevu un seul instant la possibilité d'un préjudice quelconque à nos exploitations cinématographiques. Mais n'apparaît-il pas clairement que ce n'est pas le cas.

Le relèvement du prix des places dans les cinémas est une mesure qui s'imposait ; il rétablit même l'équilibre qui parut un instant compromis. Il y aurait eu un grave danger si le spectateur, n'avait pas accepté la situation nouvelle, mais l'on sait qu'il a sorti sans colère les quelques sous supplémentaires qu'on lui a demandés.

Il a constaté lui-même qu'on lui fournissait des programmes de meilleure qualité; chez lui l'esprit de justice est grand ; il a payé.

Ne perdons pas de vue cette autre considération ; s'il est légitime que le directeur cherche à gagner de l'argent, on ne saurait contester à l'éditeur de tendre ses efforts vers le même but. Il doit gagner de l'argent, non seulement pour amortir le prix de revient de ses films et entretenir sa personne et sa maison, mais encore pour pouvoir étendre ses affaires, les perfectionner, en créer de nouvelles et contribuer ainsi à la défense de la cinématographie française si gravement menacée par l'étranger.

Chose étrange ! Chez nous, on ne se rend pas suffisamment compte de ce danger. On paraît vouloir l'ignorer, et l'on entend à chaque instant des gens qui nous disent : Les films étrangers coûtent moins cher. Ce à quoi je réponds immédiatement : Peut-être, mais combien de temps çà sera-t-il vrai ? Et quels moyens espérez-vous employer pour faire entendre vos revendications à l'éditeur étranger, le jour où celui-ci après l'avoir emporté sur ses concurrents français, augmentera ses tarifs ? La voyez-vous la lézarde dans la belle maison où vous vous sentez si à l'aise mais qui menace de s'écrouler sur vos têtes, comme le palais du Masque aux Dents Blanches !...

Mon professeur de rhétorique me disait jadis que l'augmentation de la dette publique était un signe de richesse. Le propos me semblait bizarre ; j'ai mis 15 ans à le comprendre, et cela me permet d'affirmer hautement aujourd'hui que si le prix des films a augmenté, c'est parce qu'ils sont plus beaux et que notre industrie est plus prospère.

Ils augmenteront encore, croyez-le bien ; mais ça sera au jour que je ne vois pas encore proche où l'on ne renouvellera pas les programmes tous les 8 jours.

JEAN DE BERNIERS.

Les Films dits Criminels

Sans verser dans l'exagération, on peut dire que certains films sont pernicieux et de mauvais exemple pour la jeunesse. Evidemment, un bon sujet ne deviendra pas un « apache » parce qu'il voit passer tel ou tel film policier, mais des natures vicieuses, je n'en disconviens pas, trouveront là des indications précieuses pour l'école du crime ou du vol.

Je reproche surtout à ceux qui ont mis en scène ces scénarios, l'abus des premiers plans qui deviennent une leçon de choses pour ces mauvais esprits; on ne leur laisse rien oublier, tout est mis en relief de telle sorte que rien ne peut leur échapper, et, forcément, ils en font leur profit. Le bon public, lui, n'y gagne rien; il ne vient pas là pour apprendre de quelle manière on force sans bruit un coffre-fort, ou comment on endort une victime à l'aide de vapeurs chloroformiques distribuées avec des seringues perfectionnées; c'est l'ensemble du drame qui lui plaît, les situations extraordinaires qui l'amusent, et non les détails techniques qui lui importent peu.

On a fait un rapprochement avec le théâtre qui joue, lui aussi, des pièces ne le cédant en rien à ces films, mais dont la présentation n'est plus la même; les personnages sont vus de beaucoup plus loin; de plus, le public est distrait par des à-côtés qu'on ne trouve pas au Cinéma, et qui ne pourraient y être sans nuire à l'intérêt même du film; les détails des scènes sont noyés dans le jeu et la *parole* des artistes, et là, forcément, les premiers plans n'existent pas; bien des incidents échappent à l'œil le plus clairvoyant, la *leçon de choses* disparaît. Les bandes sinistres venues pour s'instruire et perfectionner leurs moyens d'exécution en seront pour leurs frais; vous voyez la nuance...

Que la censure supprime donc ces premiers plans trop éducateurs qui n'ajoutent rien à l'intérêt des vues qu'une curiosité malsaine, et vous satisferez ainsi aux réclamations, très justes, faites par des confrères bien intentionnés.

MISOPOINT.



Triangle Plays

Les Comiques **TRIANGLE** sont le succès d'un programme

CEUX DÉJA SORTIS :

Mabel et Fatty à la mer

Les bienfaits du progrès

Méfaits d'un gentleman aviateur

Le cuisinier est amoureux

Jusqu'à la gauche!

Baby blanc et baby noir

Le sous-marin pirate

CEUX QUI VONT SORTIR :

L'un pour l'autre

Le lion et la jeune fille

Voleurs volés

Audience orageuse

Fatty et son sosie

Cure de neige

et ce n'est pas fini !

Concessionnaire pour la France et la Suisse

CH. MARY

Téléphone : Louvre 32-79

18, Rue Favart. — Paris

Adresse télégraphique : Comerfilm

LYON
5, Rue de la République

ALGER
23, Rue d'Isly

MARSEILLE
7, Rue Noailles

BORDEAUX
2, Cours du 30 Juillet

Critique Cinématographique

GAUMONT. — *L'Imprévu.* — Cette comédie dramatique, tirée du roman de Victor Margueritte, et qu'on peut intituler une « œuvre forte », dépasse un peu le cadre du Cinéma. Elle n'est pas destinée à tous les publics et présenterait quelque inconvénient à être vue par des jeunes filles. Les personnages sont tous antipathiques, et l'on ne peut guère les donner comme modèles. Le mari délaisse sa femme, ayant un vif penchant pour une de ses amies ; de son côté, sa femme prend un amant qui est, naturellement, le bienvenu au foyer de sa maîtresse ; enfin, l'amie du mari serait peut-être plus sympathique, elle est la seule ayant un peu de tact.

Le tout se termine par la mort de la femme légitime et de son amant, et par l'union du mari infidèle et de son amie.

C'est l'immoralité dans toute sa laideur ; je ne disconviens pas que nous sommes trop souvent témoins dans la vie courante, de pareils drames, mais est-ce bien utile d'en montrer les détails en public ? Je me garderai bien de critiquer le roman de M. Victor Margueritte, mais je me permettrai seulement de recommander à MM. les Directeurs de Cinémas de composer soigneusement leurs programmes, le public qui fréquente leurs salles ignore souvent les œuvres des maîtres, et la plupart du temps, le titre des drames dont il voit les affiches ne lui apprend rien des scènes qui vont se dérouler sur l'écran devant ses yeux.

Le film est très soigné, artistes, décors, mise en scène, tout est parfait, et je n'ai que des louanges à adresser à Mmes Geniat, Simonne Frévalles, MM. Henry Roussel et Paul Guidé.

Monsieur Toudu-Ballo et l'Ours Blanc, dessins animés qui amuseront beaucoup les petits.

Jeunes Animaux, documentaire qui nous fait assister à une promenade intéressante dans un jardin zoologique.

L'Effort Colonial est une bande militaire d'actualité ; bonne prise de vue.

MARY. — *Une ascension au Righi*, plein air fort réussi.

Ruy Blas, d'après le drame de Victor Hugo. Le principal rôle est tenu par Albert Lambert, de la Comédie-Française. Ce film est des plus soignés, toutefois son métrage est un peu long : 1.900 mètres.

Tourné parmi des sites enchanteurs, ce spectacle sera l'un des plus beaux de la saison.

Tante Camille est une comédie comique très amusante, où nous voyons un oncle se travestir en femme sur l'instigation de son coquin de neveu, et aider ainsi à son mariage avec une jeune et jolie fille.

L'artiste chargé du rôle de l'oncle est impayable sous son déguisement ; la scène au cours de laquelle il perd sa perruque en prenant un bain de mer est des mieux réussies. Un gros succès est assuré à cette pièce.

VITAGRAPH. — *Une réunion mouvementée* nous donne à nouveau le spectacle de bousculades, de chutes, de luttes, etc. Certains effets sont à retenir et provoquent le fou rire.

New-York à travers les âges est un document fort intéressant, bien présenté sous une forme attrayante.

Le Chant du coq nous montre un Roméo et une Juliette modernes... qui ne meurent pas. Après bien des péripéties, les parents des deux fiancés, deux veufs, s'unissent ainsi que leurs enfants. Pièce très gaie.

AUBERT. — *Mistinguett détective.* — Bande très agréable, où la charmante artiste nous apparaît sous les aspects les plus variés. Avec cette artiste endiablée, l'action ne languit pas ; elle se prête à tous les genres d'exercices. Entre autres à une lutte qu'elle soutient très crânement contre un grand gaillard à qui elle donne du fil à retordre. Cette scène est parfaitement réglée. Nous voyons encore Mistinguett écrasée par un ascenseur, conduire une auto, provoquer un accident sensationnel. Enfin, abandonnée dans une barque qui prend l'eau de toutes parts, elle lutte seule contre les flots démontés ; mais force reste à la loi, et Mistinguett confond les brigands qu'elle s'était juré de démasquer. Le public, certainement, donnera à la brillante artiste les applaudissements qu'elle mérite.

Les Puits artésiens du désert : bande bien peu réjouissante.

Pris au piège est un drame d'une bonne venue, aux péripéties multiples suffisamment intéressantes pour captiver l'attention des spectateurs ; les scènes s'enchaînent facilement et le dénouement arrive sans longueurs, le crime est puni, la vertu récompensée, le héros épousera la dame de ses pensées, comme dans les contes de fées ; je ne puis vous dire qu'ils auront beaucoup d'enfants, mais il faut le supposer.

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE. — *Barnocki va au Club* est un bon comique qui se classe dans la moyenne des films agréables.

Rio Sim, l'homme de nulle part : drame américain suffisamment charpenté pour supporter son métrage.

Saragosse est un plein air peu intéressant.

Monsieur Jack s'amuse, mais je doute fort qu'il amuse le public.

Dans *Charlot en famille*, nous voyons un pauvre bambin tellement secoué par tous les artistes, qu'il finit par pleurer. Toutes ces farces, faites à ses dépens, sont évidemment exagérées. La scène est intéressante, mais ce n'est certes pas une des meilleures du fameux Charlot.

Chouchou, comédie dramatique qui a obtenu un franc succès. J'ai retrouvé là les excellentes qualités d'artiste et de metteur en scène émérite du signataire de la bande : M. Desfontaines, que je suis heureux de féliciter très chaudement. Le scénario plaira à tous et peut être vu par tous. J'ai fort appré-



AGENCE GÉNÉRALE
·Cinématographique·

16, Rue Grange-Batelière. - PARIS

Agences à Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Lille, Nancy, Alger, Bruxelles.

Paraîtront le **16 Février :**

La Danseuse Voilée

« Le Film d'Art »

Grand Drame en 4 parties

Scénario et Mise en scène de **M. Maurice MARIAUD**

et

L'Inconnue

Film « Lumina »

Exquise Comédie en 2 Parties

de Jacques de JAVON

cié surtout une petite pointe d'ironie qui commence et termine le film. En un mot, c'est une scène charmante, d'un genre essentiellement parisien, qui se déroule dans un ravissant paysage et dans laquelle, après bien des déboires, Chouchou conquiert enfin celle qui le repoussait.

HARRY. — *Mariage secret* est bourré de situations parfois invraisemblables ; malgré cela le sujet se tient et l'interprétation est excellente.

Les amoureux de la blanchisseuse : comique américain interprété par Keystone. Nous y voyons une blanchisseuse attachée à la machine à cylindrer ; il semble toujours qu'elle va passer sous les rouleaux. L'effet est pénible, et ce sont des scènes qu'on devrait éviter.

UNION-ECLAIR-LOCATION. — *Margot*, d'après la nouvelle d'Alfred de Musset, est joué par une troupe d'élite. Si mes souvenirs sont exacts, elle fut interprétée il y a quelques années, au profit du Cinématographe, mais la nouvelle édition est infiniment supérieure à l'ancienne.

HALLEY. — *Jack le Chimpanzé* m'a rappelé de vieux souvenirs ; c'était un clown, Lauri, qui imitait à s'y méprendre toutes les grimaces et attitudes d'un singe ; il fit fureur à Paris, au théâtre du Châtelet. Ici, nous voyons un vrai singe, fort intelligent, et qui fait mentir le proverbe d'après lequel les singes seraient tous portés à faire le mal. Du coup, les voici tous réhabilités !

ADAM et Cie. — *Convoitise* est un drame américain à situations ténébreuses et inattendues. Il se termine par l'inévitable course d'un personnage sympathique qui retrouve enfin sa fiancée et triomphe du traître qui voulait la lui voler.

La nouvelle profession de Charlot est une réédition, ainsi que nous l'annonce le programme. Je n'ai pas vu ce film à sa création, mais il faut croire qu'il eût un grand retentissement pour mériter d'être représenté à nouveau.

PATHÉ Frères. — A mon grand regret il ne m'est pas possible de rendre compte de la présentation hebdomadaire de cette Maison qui devait être faite Mardi au lieu du Mercredi habituel. Par suite de diverses circonstances, cette présentation fut définitivement reportée au Mercredi, mais n'ayant pu me rendre libre à l'heure voulue, je n'ai pu y assister.

On dit le plus grand bien de ce programme.

La Chevauchée infernale de la Grande-Roue

Sur convocation spécialement adressée aux critiques cinématographiques de nos journaux corporatifs, nous avons assisté Jeudi dernier, aux établissements *Eclair*, 12, rue Gaillon, à la projection d'un film ultra sensationnel, *La Chevauchée de la Grande Roue*.

L'exclusivité de ce film pour Paris, les départements de Seine et Seine-et-Oise et la région du Midi de la France ayant été concédée immédiatement par l'*Union*, ce film n'a pas été présenté à la Chambre Syndicale. C'est uniquement par déférence pour la critique cinématographique que M. Wall nous a fait les honneurs de cette présentation.

Le film comporte 3 parties, et mesure environ 1.040 mètres. Toute sa valeur consiste uniquement dans un détail, mais un détail à ce point inédit et merveilleux que les spectateurs seront véritablement empoignés comme nous l'avons été nous-mêmes. Imaginez-vous une écuyère et sa monture hissées sur le toit d'un wagon de la Grande Roue et restant là sur l'étroit espace entre le ciel et la terre pendant les minutes interminables semble-t-il, que met l'appareil à accomplir son tour..

Qu'on ne dise pas qu'il y a du truquage, que le cheval est « chiqué », car on voit celui-ci remuer la queue, et l'écuyère saluer... On a le vertige en assistant à cette scène d'une poignante émotion.

VOITTOUT.

Le Cinématographe aux Armées

Par A. VERHYLLE

Plus que jamais, le cinéma est à l'ordre du jour. Il est entré si profondément dans nos mœurs que beaucoup viennent chercher au cinéma l'illustration vivante de ce qu'ils ont lu et la réalisation matérielle de ce qu'ils peuvent imaginer.

A l'heure où tous les moyens d'information possibles sont mis en exploitation pour renseigner, instruire et même former de toutes pièces l'opinion des neutres, jamais on ne pouvait faire un meilleur appel au cinématographe pour la campagne de vérité et de lumière que les gouvernements alliés doivent mener parmi les peuples qui assistent en spectateurs à la plus formidable tragédie que le monde ait vu se dérouler. Au commencement de la guerre, il faut bien l'avouer, nous avons été, là encore, un peu pris au dépourvu, car si nous envisageons l'effort puissant, l'application immédiate que nos ennemis ont faits de ce saisissant moyen de propagande, nous devons convenir que nous avons commencé un peu tard.

Il a fallu vaincre certaines hostilités, surmonter de grandes difficultés pour obtenir que le cinématographe, soit, lui aussi, considéré parmi les meilleurs agents de propagande que l'on puisse avoir à l'étranger.

Il importe de savoir, en effet, que lorsque les armées allemandes ont assailli le peuple martyr de Belgique, une équipe de cinématographistes suivait les troupes, et, chaque semaine, dès la déclaration de guerre, des journaux animés spéciaux paraissaient pour chauffer l'enthousiasme et servir de propagande à l'étranger.

Nous avons encore sous les yeux des programmes de l'*Eiko-Woche*, rédigés en un français curieux, qui étaient proposés par l'intermédiaire d'un pays neutre à certaines maisons de cinématographes de France. Parmi ces titres, nous en voyons de bien symptômatiques. Nous en respectons d'ailleurs et le style et l'orthographe : « Espions russes seront exécutés ». « Les terribles effets des feux de l'artillerie et de l'infanterie sur

des maisons belges d'où on attaque les troupes », « Militaires allemands sur terre ennemie », « Francs-tireurs qui travaillent sur fortifications avant d'être fusillés », « Poste allemande au pays de l'ennemi », « Révolution à Moscou », « Prisonniers aux travaux des fortifications », « Les libres tireurs polonais défilent ». Des vues allégoriques : « Allemagne, ne t'inquiète pas », « L'empereur veille sur le Rhin ».

Souvent même, l'impudence était telle que des films ont été proposés sous ce titre : « Les Indes, la terre des Hindous ». Ce film qui représente « le pays de *votre alliée,* d'où ils prennent leurs forces de réserve, doit vous intéresser, à présent, le plus entre tous les films actuels. »

Entre autres titres, nous citerons encore : « Bateaux de commerce russes et anglais *destructés* par les canons des cuirassés ottomans », ainsi que « Le bombardement de la ville de Sébastopol par les Turcs ».

Chaque semaine donc, tous les pays susceptibles d'être informés par le cinématographe étaient servis par une gazette au caractère officiel, contenant 100 à 200 mètres de films de guerre, films dont les scènes étaient souvent truquées et qui représentaient, au prix de quelles misères, des femmes belges dansant avec les meurtriers de leurs maris et de leurs fils ; ces bandes étaient présentées comme la preuve du chaleureux accueil que les populations des Etats du roi Albert faisaient à leurs cyniques tyrans.

C'est à la suite de nombreuses démarches faites sur l'initiative de M. Prévost, que le ministère de la Guerre a autorisé la Chambre syndicale de la cinématographie française à désigner les opérateurs professionnels mobilisés des quatre principales maisons d'édition pour prendre des vues sur notre front.

Un service a été organisé et fonctionne en ce moment pour le plus grand profit de nos agences de propagande et d'informations. En France, voici comment fonctionne ce service. Les opérateurs travaillent par équipes dans des secteurs déterminés. D'après les instructions du Grand quartier général, ils se rendent, les uns en Alsace, les autres en Artois, en Champagne ou en Flandre. Chacun d'eux emporte son appareil et ses boîtes de pellicules.

A ce sujet, il convient d'insister sur ce point que tous ces reporters cinématographistes sont des hommes pliés de longue date aux nécessités du grand reportage, et dont l'instinct journalistique est porté au plus haut point. On naît journaliste, on ne le devient pas. Il faut des aptitudes toutes spéciales ; il faut être familiarisé avec les difficultés journalières et avoir au cœur l'amour de son métier et la conscience du dévouement inlassable qu'il nécessite.

A plus forte raison en temps de guerre, où tous agissent sous l'aiguillon d'une sorte d'émulation qui les porte à risquer l'impossible pour obtenir quelque chose que le voisin n'aura pas. On n'en est plus à compter avec leurs tours de force et leurs prouesses de casse-cou, et il faut, pour apprécier à sa juste valeur ce que représente la prise d'une vue cinématographique, savoir que chaque opérateur, muni de son équipement complet, d'un poids total de 50 kilos, arrive quand même, à force d'adresse, de ruse, d'ingéniosité et de tranquille courage, à saisir l'événement ou le document dans toutes ses phases, soit de près soit de loin.

Homme-protée par excellence, le reporter cinématographique au front de combat est tout à la fois le chat, l'écureuil, la taupe ou l'épervier du journalisme moderne ; en quelque endroit qu'il faille passer, et quels que soient les obstacles, il « tourne » la difficulté et l'événement, et n'abandonne le terrain que lorsqu'il a pris et bien pris ce dernier.

Aussi a-t-on fort bien qualifié les actes de ces hommes, qu'aucun danger ne décourage, en disant que leur principale qualité est d'avoir le souriant héroïsme de la curiosité.

Mais nous voici bien loin de l'objet précis qui nous occupe. Ainsi qu'il a été dit plus haut, c'est la Chambre syndicale française de la Cinématographie qui s'est engagée à assurer la prise de vues cinématographiques dans la zone des armées, étant bien entendu que la production des films et leur mise en vente restent sous la direction absolue et le contrôle étroit de l'autorité militaire.

C'est par l'intermédiaire des maisons désignées par elle que la Chambre syndicale de la cinématographie confie aux opérateurs choisis parmi le personnel professionnel des maisons adhérentes au syndicat et actuellement sous les drapeaux, tout le matériel qui leur est nécessaire, ainsi que le film sensible indispensable à la prise de vues.

Pour faciliter la mission de ces opérateurs, c'est l'autorité militaire qui fournit tous les moyens de transport, ainsi que le personnel auxiliaire qui pourrait être nécessité par ces prises de vues, parfois compliquées.

Quand un opérateur a été désigné pour opérer dans tel ou tel secteur, il reçoit immédiatement un ordre de transport pour lui et son matériel, et se rend sur place. Dès son arrivée au front, notre homme exécute sa consigne avec initiative et intelligence sous la surveillance pourtant d'un officier d'état-major, car il y a certains détails de concentration, de dispositions et de préparation qu'il convient de tenir secrets.

Comme nous l'avons vu plus haut, le « barda » des opérateurs comporte au moins l'utilisation de deux à trois mille mètres de pellicule. C'est avec joie que nos soldats les accueillent, et c'est à qui prêtera son entier concours à l'élaboration de la prise de vues.

Dans un récent article, M. Georges Cain étudiait aussi le Cinéma de guerre, et il insistait sur le sentiment qui guidait tous les soldats à se faire cinématographier, « car chacun en particulier pensait que peut-être bien, au village, la maman, la bourgeoise, le petiot ou le copain reconnaîtrait, malgré son aspect hirsute, le fils, le papa ou le camarade transformé en fougueux guerrier ».

Aussitôt son arrivée, tout le monde s'ingénie à faire connaître à l'opérateur les coins les plus curieux qu'il peut prendre. Les états-majors donnent toutes les facilités pour opérer.

Mais il ne faut pas croire que le travail de l'opérateur consiste uniquement à choisir un sujet, à mettre au point et à tourner. Ça, ce n'est que l'œuvre purement mécanique. Il y a aussi, avant toute exécution matérielle, un travail d'élaboration, de préparation, de coordination mentales. Sinon, les vues défileraient sur l'écran dans une cohue, un désordre de sujets les plus disparates, aucunement liés entre eux. Il faut que l'opérateur se double d'un scénariste qui compose sa vue

comme un article de journal. Il faut qu'il y ait un commencement, un développement et une fin — une chute en terme de métier. Mais nous abordons peut-être là le secret professionnel, le fin du fin de l'art de l'opérateur cinématographique, qui est « légion » quand il ne suffit que de mettre au point et de tourner la manivelle, mais qui est tiré à de bien rares exemplaires quand il s'agit de concevoir, de mûrir, d'exécuter et de réaliser une « bande », un film de guerre.

Tel qui tournera en mouvement transversal et jusqu'à plus soif un interminable défilé de convois, verra ses deux cents mètres jetés au panier, alors que tel autre, n'ayant tourné que cinq mètres de cette même vue, mais prise en profondeur et diagonalement, se verra félicité de son tour de force.

Mais n'abordons pas ce sujet trop technique ; les circonstances souvent difficiles dans lesquelles ces films sont pris ne permettent pas toujours d'assurer la préparation nécessaire, comme au théâtre de prise de vues.

La bande est donc exécutée. Les négatifs obtenus sont envoyés par les soins de l'opérateur et par l'intermédiaire du service cinématographique de l'armée aux différentes entreprises cinématographiques.

Nous avons précédemment dit qu'elles étaient quatre: Pathé, Gaumont, Eclipse et Eclair. Les négatifs sont immédiatement développés et tirés, et le premier positif ainsi obtenu est monté sur les instructions et sous la direction des opérateurs qui ont fourni tous les documents nécessaires.

Quand le premier positif est prêt, il est présenté à la première séance de censure qui a lieu aux bureaux militaires de la Presse.

Lors des premiers mois de sa création, le service cinématographique avait une salle de projection de fortune installée dans les grands salons du ministère de l'Instruction publique, rue de Grenelle, qui hospitalisait d'ailleurs aussi tous les services de censure.

Aujourd'hui, c'est rue François-I[er], au quatrième étage d'un immeuble annexe du ministère de la Guerre, que se trouvent réunis, voisinant avec le service des journaux de tranchées, les services du cinéma au front; ils possèdent dans ce local, très suffisamment aménagé pour sa destination, une splendide salle pour les projections.

Nombreux sont les visiteurs neutres et alliés qui ont assisté, dans cette salle, à la projection des films de guerre, présentant notre magnifique armée sous toutes ses héroïques faces. Nombreux ont été les achats et les envois de ces films dans les pays amis ou neutres, où ils continuent sur l'écran la bonne œuvre de propagande en faveur de la France.

Ces films sont donc vus, en séance publique, par un aréopage militaire qui donne ou refuse l'autorisation d'édition. Les services de propagande à l'étranger assistent aussi à cette projection, sorte de répétition générale où l'on voit aussi les représentants des maisons d'éditions cinématographiques.

En ce qui concerne l'exécution matérielle des films de guerre, des échanges de vues ont lieu ; des modifications sont demandées dans le mode de présentation ou des coupures sont apportées dans certaines parties des différents sujets. Certains films sont autorisés pour l'édition en France, d'autres refusés pour l'édition à l'étranger, d'autres enfin sont totalement censurés et absolument interdits. Ils sont réservés pour après la guerre, quand leur production sera sans danger.

(*A suivre.*)

(*La Science et la Vie*).

A. VERHYLLE.

Tribune de nos Lecteurs

On nous écrit :

Paris, le 16 janvier 1917.

Mon cher Confrère,

J'ai bien reçu votre premier Numéro (Edition de guerre) de votre intéressant journal Le Courrier Cinématographique.

Je ne puis que venir vous féliciter pour cette heureuse reprise, et comme nous sommes encore à l'époque des souhaits, permettez-moi de vous adresser tous mes meilleurs vœux à cette occasion.

L'époque est bien venue, où, selon votre phrase heureuse, les poilus de l'avant et ceux de l'arrière doivent fraterniser, grâce au Cinéma.

Pour nous autres, l'époque de la Musique n'est pas encore venue, mais elle ne saurait tarder, et, à la Victoire prochaine, nous serons tous unis, vous par vos films, nous autres par la musique, pour glorifier la paix reconquise.

Paul SIEUTAT
Administrateur de l'Essor Musical
17, rue de Rivoli, Paris

St-Julien en Genevois, le 17 janvier 1917.

. . . .

J'ai reçu le premier numéro du « Courrier Cinématographique » *et vous félicite de son intelligente composition.*

Votre article de fonds est fort bien venu et vous recevrez des compliments moins modestes que les miens (qui vous sont acquis par avance).

Avec vous je reconnais qu'il faut constituer « un coin irrésistible qui pénètre et broie » ; oui il faudra « broyer » ou tout au moins bousculer les ennemis du Cinéma.

Les deux plus dangereux sont l'Eglise et le Théâtre.

Autrefois celle-ci voulait tuer celui-là. Elle n'y parvint pas Les ans ont passé et aujourd'hui l'Eglise et le Théâtre, avec des moyens différents, cherchent à étrangler le cinéma.

Je puis citer un exemple récent : j'ai installé ici un petit Cinéma où « je passais » (c'est à dessein que j'écris à l'imparfait), des films Gaumont et Pathé. Le succès récompensa mon initiative (il n'y avait jamais eu de poste fixe dans la localité) jusqu'au jour où le curé du patelin menaça des foudres du ciel les paroissiens qui continueraient d'aller au Cinéma. Les fidèles obéissants s'abstinrent et au lieu d'aller au Cinéma, s'en vont après les offices, chez le bistro qui est un fervent catholique.

Je n'ai pas assez de « lettres » et partant ma plume n'est pas assez alerte pour brosser un topo. Je préfère laisser à d'autres qui ont « un nom » le soin de forger des « vérités » qui assomment lentement mais sûrement les détracteurs du Cinéma dont la cohorte houleuse grossit chaque jour dans le sillage glorieux du film.

. . . .

Léon ANDRÉ.

L'Idée de la Semaine

Le Courrier se propose de publier, sous forme de petites nouvelles littéraires, une suite de *scénarios inédits* dans lesquels MM. les Metteurs en scène trouveront les éléments de films intéressants. Leurs auteurs les confient à la loyauté des confrères. Ils se tiennent à leur disposition pour étudier avec eux toutes combinaisons qu'ils voudront bien leur soumettre.

Dans l'eau qui court....... (1)

Parmi la multitude des réfugiés qui, en 1914, abandonnèrent le pays de Liège pour mettre leur existence en sureté, au delà de la frontière hollandaise, se trouvait Jean Pinceret.

Vous plaît-il, lecteur, d'entendre le récit de sa douleur et de sa mort ?

C'est dans toute sa cruelle simplicité que je vous le dirai, et il vous touchera profondément, cet épisode de notre temps de malheurs.

* * *

Vieil ouvrier de la fabrique d'Herstal, c'était un rude artisan que Jean Pinceret. Travaillant aux pièces dans sa maisonnette, fruit de laborieuses économies, sans relâche il polissait des armes, leur donnait cette robuste élégance qui fait la gloire de l'armurerie liégeoise.

Veuf, Jean n'avait qu'un amour, sa petite fille ; une délicieuse gamine ensoleillait sa vie.

* * *

Le 4 août, de grand matin, Jean était parti chercher du travail. A la ville, il avait aussi acheté friandises et jouets. En retard, mais joyeux, à l'heure où le soleil brûlant couvre d'or la plaine engourdie, il s'en revenait au logis. La maison flambait. Sur le seuil de la porte, il avait trouvé le corps de son unique amour, souillé, déchiqueté. Les gens de la kultur étaient passés, le martyre commençait. Mais Jean n'avait point pleuré. A quoi bon les larmes ?

Au fond de son jardin, dans une poudrière tapie sous la verdure, étaient relégués de vieux fusils, de la poudre et des plombs.

Muni des instruments de sa vengeance, il était allé se poster au coin du bois. Ce jour-là, douze uniformes maudits sont tombés, tués comme des bêtes.

N'ayant plus de poudre, traqué ainsi qu'un fauve dans la nuit, Jean avait rejoint une caravane de fuyards. Ce qu'il avait souffert pendant cette fuite tragique, où s'il s'était trouvé, après avoir erré et cherché sans fin, ce n'est pas cela qui importe.

* * *

Son sort fut celui de tout un peuple ! Comme bien d'autres, il connut les affres du mal qui ronge... le « mal du pays ». Voilà pourquoi il était revenu à Maëstricht, pour être plus près. Dans la vieille cité, Jean avait trouvé du travail. Le soir, fumant sa pipe, il pouvait aller aux bords de la Meuse.

Le grand fleuve avait pour lui un immense attrait. Dans l'eau qui court, il revoyait la cité ardente Liège l'altière, avec ses quais et ses ponts, ses fontaines et ses vieux portails, ses cathédrales et ses palais, ses usines pourprées du feu des foyers et ses collines vertes ; il revoyait encore toute la terre de chez nous frémissante de beauté.

Dans les rides de l'eau, le vieux Jean *regardait le passé.*

* * *

Dans l'eau qui court, il y avait parfois des rumeurs lointaines. Il en montait des hymnes graves ou de gais chants de carillons. Jean entendait aussi les musiques délicieuses et diverses des cramignons liégeois. Airs de valses, menuets précieux que dansaient filles et garçons les jours de ducasses. Et le vieux Jean *écoutait le passé* chantant sous la vague.

* * *

Par une fin de ces journées calmes et douces des étés du Nord, Jean, dans l'eau qui court, contemplait un visage cher encadré de boucles blondes. Des flots gris appelait une voix câline. Fasciné, voulant mieux voir, mieux entendre de l'eau qui court Jean s'était approché, approché. Et par un soir tiède, le vieux Jean, *rejoignait le passé.*

BEUVILLERS.

(1) Tous droits de reproduction ou adaptation réservés.

" Le Courrier " à Calais

Voici la liste des Etablissements ouverts à Calais :

Cristal-Palace-Cinéma, rue Royale (direction : Cheval) ;

Coopérative-Cinéma, place de la Nation (Directeur M. Salembier) ;

Calaisiana-Cinéma (rue de la mer) ;

Cinéma Parisien place d'Armes (Directeur Roger) ;

Brasserie-Cinéma de l'Industrie, boulevard Lafayette;

Brasserie-Cinéma Universelle, rue Royale;

Cinéma des Fontinettes, rue des Fontinettes ;

Cinéma Pathé frères, rue de la Pomme-d'Or.

* * *

L'arrêté préfectoral du 31 décembre 1916 rapportant les arrêtés des 18 et 28 novembre, les cinémas ne sont plus astreints à la fermeture hebdomadaire, à la grande satisfaction des directeurs et du public.

C'est qu'ici les fervents de l'écran sont nombreux et les établissements cinématographiques ne désemplissent pas. Il convient, d'ailleurs, de faire remarquer que les directeurs s'efforcent de leur offrir des spectacles attrayants et vraiment variés.

Au *Cinéma de la Coopérative* un grand film artistique

Gaumont *L'Instinct est maître* et *Don Juan*, drame en 4 parties.

Chez *Pathé Frères*, le drame si populaire de Pierre Decoucelle : *Les Deux Gosses*, toujours très applaudi.

A *Calaisiana-Ciné*, *La Croix de Guerre*, grand drame d'actualité dont le scénario est inspiré par deux sentiments de la plus haute moralité : l'amour filial et l'amour de la Patrie.

Cristal-Palace-Cinéma, nous offre cette semaine le nouvel épisode du *Cercle Rouge*, l'original roman-cinématographique de la Maison Gaumont, ainsi que plusieurs autres films très goûtés de cet établissement.

Nous compterons prochainement une salle de Cinéma de plus, l'installation se poursuit très activement et l'ouverture aura probablement lieu dans les premiers jours du mois prochain. Ce nouvel établissement est situé en face du Grand Théâtre et son Directeur serait un de nos concitoyens.

A. ROBBE.

" Le Courrier " à Marseille

Messire Hiver est venu faire sa visite au midi, un peu tardivement, mais très vif, très rigoureux. Les moins frileux doivent se mettre à l'abri de sa froidure.

Or, où aller sinon au cinéma, qui, pour une bien modeste somme nous offre le moyen de passer quelques heures très confortablement assis, tout en nous amusant et instruisant.

Aussi une visite à travers nos grands établissements m'a permis de constater que tous font « salle comble ».

Les programmes n'ont pourtant rien de sensationnel cette semaine. C'est partout le film ordinaire sans rien de bien remarquable.

Sabine, que l'on donnait au « Comœdia » est un joli petit drame, édité par le Film d'Art Italien et qui nous fait assister à un intéressant marché, la nuit de Noël, à Milan.

L'idée est heureuse d'introduire dans un film des scènes vécues qui nous initient peu à peu aux mœurs et coutumes de pays que bien peu connaissent.

Le rôle de Sabine était tenu par Napierkowska, c'est dire tout de suite qu'il était bien joué.

Le *Masque aux Dents Blanches* et le *Cercle Rouge* continuent leurs épisodes et le public s'est si bien habitué à ce feuilleton hebdomadaire animé que les directeurs de nos grandes salles se sont déjà mis en quête pour leur trouver des remplaçants.

Au Comœdia et à Fémina, *Judex* va prendre leur place et le Régent s'est assuré un film que l'on pourra suivre en même temps, et sur l'écran et sur l'un des grands quotidiens de Marseille.

. . . .

Le printemps prochain verra naître un nouvel établissement. On en dit déjà des merveilles. Nous en reparlerons.

J. ARAVIS.

" Le Courrier " à Lyon

Chaque hiver, l'étranger qui passe sur le pont Morand, à Lyon, contemple un spectacle peu banal.

Des demoiselles, des messieurs, postés dans les sortes de balcons qui ornent ce pont, lancent au loin ou tendent, à bout de bras, de petits morceaux de pain, que de blanches mouettes happent au vol, décrivant de grandes courbes dans l'espace pour venir à nouveau happer la récompense offerte à leurs vols si gracieux et si confiants.

Mais hier, quel carnage! Un complice appâtant, à pain levé, ces pauvres oiseaux, j'épaulais une carabine et pif, paf, pan, chaque coup descendit une victime.

Cependant, le courant du Rhône est resté pur, car, pour descendre *ces malheureuses victimes, je dus* monter *trois étages, jusqu'à l'atelier énigmatique d'un inventeur, qui projetait ce film bien lyonnais sur un écran diabolique. Je tirais; chaque fois la vue s'immobilisait, et la perforation de la balle apparaissait rouge et lumineuse, pour disparaître ensuite, tandis que la projection continuait, et que j'épaulais à nouveau.*

CINÉMARGUS.

***

Voici les statuts d'une nouvelle organisation syndicale qui vient d'être fondée à Lyon :

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

DES

Directeurs de Spectacles et Cinémas

DU SUD-EST

Art. 1er. — L'Association a pour objet :

1° De créer entre ses membres un lien confraternel et de défendre leurs intérêts corporatifs d'ordre matériel.

2° De faciliter l'étude en commun des questions professionnelles et de procurer à ses membres les avantages qui peuvent résulter de l'union de tous.

L'Association s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

Art. 2. — L'Association a son siège à Lyon, provisoirement au Casino-Kursaal.

Art. 3. — L'Association réalise son objet d'assistance professionnelle en représentant amiablement vis à vis de l'autorité et des tiers les intérêts de ses membres et en les défendant, s'il y a lieu, par les moyens légaux.

Elle leur assure son appui, soit légal soit arbitral, dans le règlement des litiges professionnels.

Art. 4. — L'Association comprend :

1° Un comité directeur chargé de l'administration de l'Association.

2° Des membres sociétaires.

3° Des membres donateurs.

Peuvent être admis comme membres sociétaires les Directeurs de spectacles et cinématographes de Lyon et la région.

Peuvent être accueillis à titre donateurs toutes les autres personnes qui, par leur souscription, voudraient concourir à la prospérité de l'Association.

Art. 5. — La cotisation est fixée provisoirement à dix francs par an, payables d'avance. Cette somme peut être augmentée.

Cette cotisation reste acquise à l'Association quelles que soient les circonstances qui puissent déterminer la sortie de l'adhérent de l'Association.

Art. 6. — Toute demande d'admission comporte l'adhésion aux présents statuts.

Le Comité statuera sur l'admission qui aura lieu à la majorité des membres présents.

Art. 7. — Tout membre en retard d'un an sur le paiement de sa cotisation, averti par lettre recommandée, sera rayé s'il ne s'acquitte pas dans la huitaine.

Art. 8. — Une première amende de 25 francs, une seconde de 150 francs seront infligées à tout membre qui ne se soumettrait pas aux décisions prises, soit par l'Assemblée, soit par le Conseil du Comité.

Art. 9. — *Administration. — Comité. — Assemblées générales.* — L'Association est administrée par un Comité de cinq membres, dont :

Un Président ;
Un Vice-Président ;
Un Secrétaire ;
Un Secrétaire-Adjoint ;
Un Trésorier.

Nommés en Assemblée générale à bulletin secret.

Art. 10. — Le Comité est élu pour un an par l'Assemblée générale.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, par écrits laissés sur le bureau.

Aucun membre ne pourra représenter plus de trois voix, la sienne comprise.

Le Président ou le Comité peuvent toujours convoquer l'Assemblée Générale en dehors de ses réunions ordinaires.

Art. 11. — Le Président ou le Vice-Président représente l'Association dans tous les actes de la vie civile.

Le Secrétaire est chargé de la correspondance et de l'administration, sous l'autorité du Président ou Vice-Président. Il prépare, de concert avec le Trésorier, le budget annuel qu'il soumet au Comité. Il tient le registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale.

Art. 12. — Le Trésorier a le maniement des fonds. Il en opère le recouvrement, le dépôt et le retrait ; enfin, il effectue les paiements sous l'autorité du Comité. Il sera nommé chaque année à l'Assemblée générale un Commissaire des Comptes pour vérifier la comptabilité.

Art. 13. — Jusqu'à nouvel ordre une Assemblée aura lieu le premier lundi de chaque mois ; en cas de fête, remise au lundi suivant.

Cette Assemblée doit comprendre, pour la validité de ses délibérations, le quart au moins de ses membres (présents ou représentés) de l'Association.

Art. 14. — Le Comité, qui a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration de l'Association, établit les recettes et fixe les dépenses.

Art. 15. — La durée de l'Association n'est pas limitée.

Si des modifications étaient apportées aux présents statuts, elles ne pourraient avoir lieu qu'en Assemblée générale.

PETITES ANNONCES

Les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant.

Passé mercredi midi il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. L'Administration ne répondra qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse.

ACHATS ET VENTES DE FONDS

1 fr. la ligne de 45 lettres

LOCATION DE SALLES

1 fr. la ligne de 45 lettres

ACHATS ET VENTES DE MATÉRIEL ET DE FILMS

1 fr. la ligne de 45 lettres

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

0 fr. 50 la ligne de 45 lettres

DIVERS

1 fr. la ligne de 45 lettres

L'Imprimeur-Gérant : F. BARROUX, 58, Rue Greneta. — Paris.